



Convention sur la
diversité biologique



Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité

Le Plan Stratégique pour la Biodiversité

Objectifs d'Aichi pour la diversité biologique et la mise en œuvre national

Atelier de l'Afrique Centrale pour la mise en œuvre du plan stratégique de la
biodiversité à travers les stratégies nationales et les plans d'action
Brazzaville 19-23 Juin 2011

Résultats Aichi-Nagoya (COP-10 / MOP-5)



La vie en harmonie
dans l'avenir

47 décisions de la COP-10, y compris:

- Le Protocole de Nagoya sur l'APA
- Le Plan Stratégique et Objectifs d'Aichi
- Stratégie pour la Mobilisation des Ressources

17 décisions de la MOP, y compris:

- Le Protocole de Nagoya-KL sur la responsabilité et la réparation
- Le Plan Stratégique pour le Protocole sur la Biosécurité

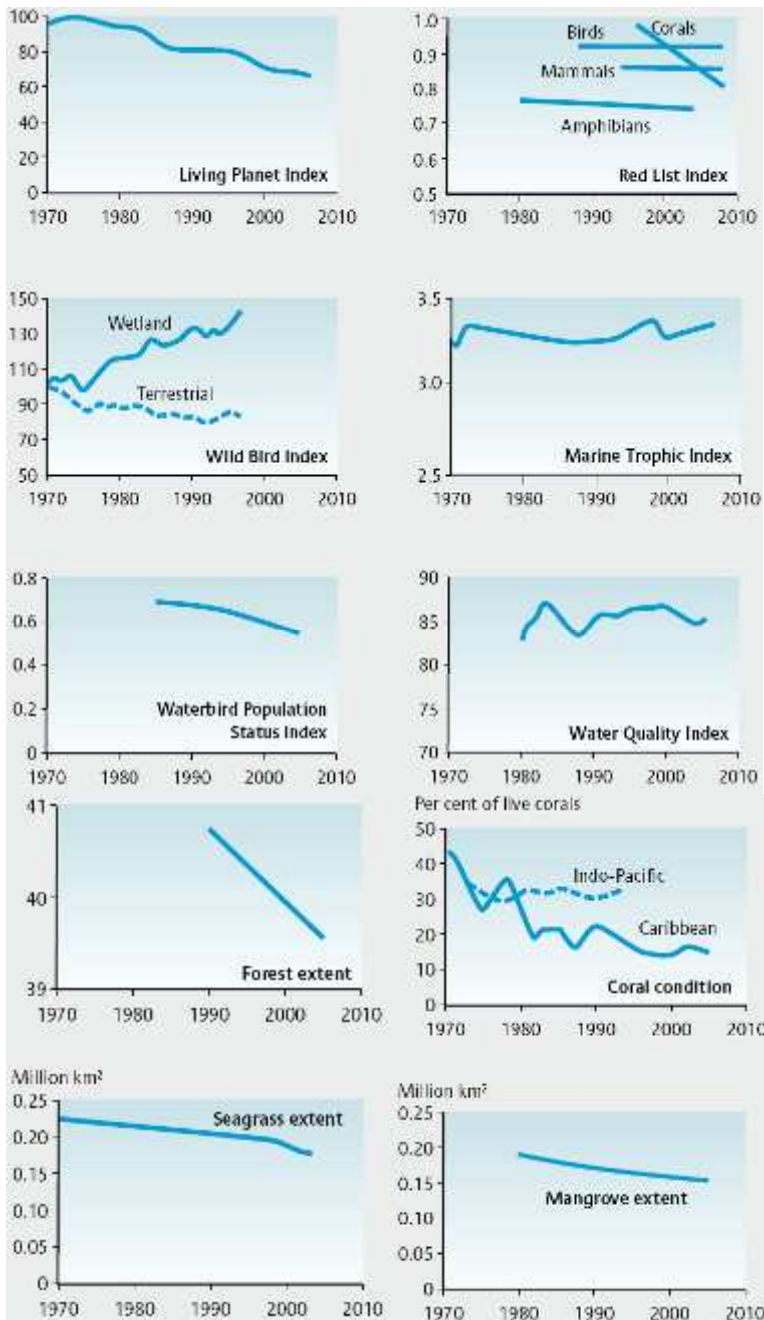
Plus les déclarations des réunions en parallèles sur les autorités locales, les villes, les parlementaires, la biodiversité et le développement

Décisions de la COP-10

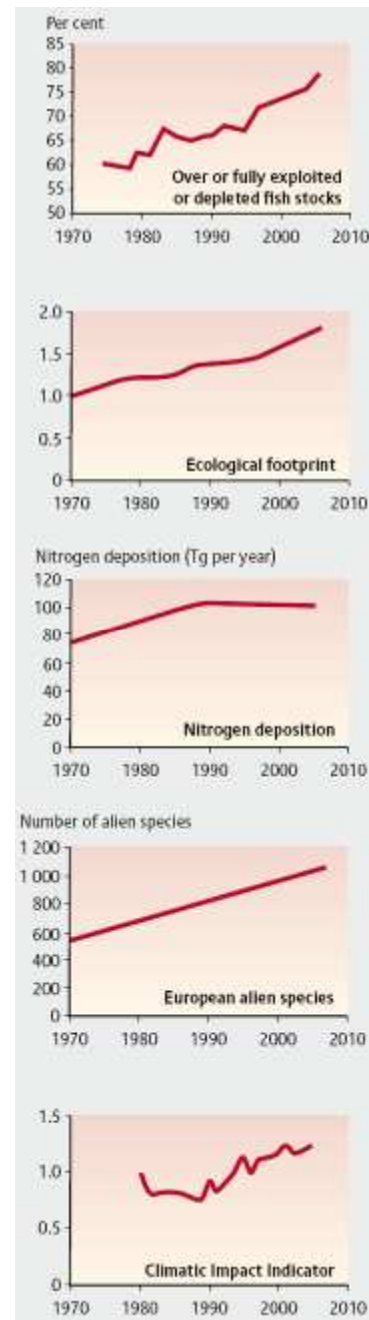
- X/1. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation
- X/2. Plan stratégique 2011-2020 et objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
- X/3. Stratégie de mobilisation des ressources
- X/4. Troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
- X/5. Application de la Convention
- X/6. Intégration de la biodiversité dans l'élimination de la pauvreté et le développement
- X/7. Examen des buts et des objectifs axés sur les résultats et des indicateurs connexes
- X/8. Décennie des NU pour la diversité biologique 2011-2020
- X/9. Programme de travail pluriannuel
- X/10. Rapports nationaux
- X/11. Interface science-politique sur la diversité biologique
- X/12. Moyens d'améliorer l'efficacité de SBSTTA
- X/13. Questions nouvelles et émergentes
- X/14. Retrait des décisions
- X/15. Coopération scientifique et technique et Centre d'échange
- X/16. Transfert et coopération technologiques
- X/17. Stratégie mondiale 2011-2020 pour la conservation des plantes
- X/18. Communication, éducation et sensibilisation du public, et Année internationale de la biodiversité
- X/19. Prise en compte des questions de parité des sexes
- X/20. Coopération avec les autres conventions et les organisations et initiatives internationales
- X/21. Engagement du secteur privé
- X/22. Plan d'action sur les gouvernements sous-nationaux et autres autorités locales pour la diversité biologique
- X/23. Coopération Sud-Sud
- X/24. Examen des orientations au mécanisme de financement
- X/25. Orientations supplémentaires au mécanisme de financement
- X/26. Évaluation des fonds nécessaires pour l'application pour GEF-6
- X/27. Préparation du quatrième examen de l'efficacité du mécanisme de financement
- X/28. Diversité biologique des eaux intérieures
- X/29. Diversité biologique marine et côtière
- X/30. Diversité biologique des montagnes
- X/31. Aires protégées
- X/32. Utilisation durable de la diversité biologique
- X/33. Diversité biologique et changements climatiques
- X/34. Diversité biologique agricole
- X/35. Diversité biologique des terres arides et subhumides
- X/36. Diversité biologique des forêts
- X/37. Biocarburants et diversité biologique
- X/38. Espèces exotiques envahissantes
- X/39. Initiative taxonomique mondiale
- X/40. Mécanismes destinés à promouvoir la participation effective des communautés autochtones et locales
- X/41. Éléments de systèmes sui generis de protection des connaissances traditionnelles
- X/42. Code de conduite éthique Tkarihwaï:ri
- X/43. Programme de travail pluriannuel sur l'application de l'article 8j) et des dispositions connexes
- X/44. Mesures d'incitation
- X/45. Administration et budget 2011-2012
- X/46. Date et lieu de la COP-11
- X/47. Hommage rendu au gouvernement et au peuple du Japon



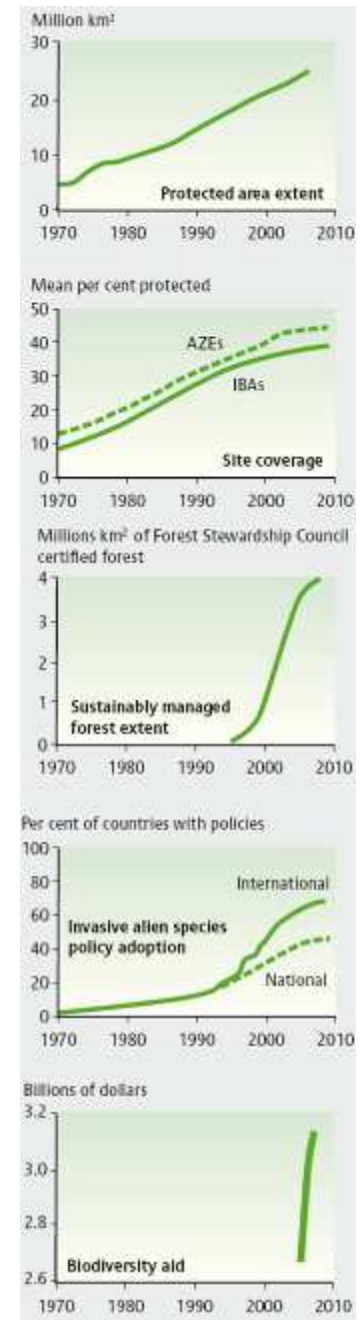
Etat



Pression



Réponse



Source:
GBO-3,
after
Butchart
etal 2010

Secretariat of the
Convention on
Biological Diversity

CBD Technical Series No. 50



50

BIODIVERSITY SCENARIOS: PROJECTIONS OF 21ST CENTURY CHANGE IN BIODIVERSITY AND ASSOCIATED ECOSYSTEM SERVICES A Technical Report for the Global Biodiversity Outlook 3



500+ million people will live in urban areas by 2050, a prospect that entails massive implications for biodiversity.

10. Actions and policies available to rapidly reverse biodiversity loss.

7 March 2010, revised 7 April 2010
10.10.06 (revision 3.00/1)

Global Biodiversity: Indicators of Recent Declines

Stuart H. M. Butcher, ^{1,2} Marc Welpole, ¹ Ben Collen, ³ Axel von Thun, ⁴
John P. W. Sutherland, ⁵ Francesco E. A. Motta, ⁶ Jonathan S. M. Bellie, ⁷
Loren Chapman, ⁸ Claire Brown, ⁹ John Bruno, ⁹ Jonathan S. M. Bellie, ⁷
Mark Hunter, ¹⁰ Anna M. Conway, ¹¹ James E. Carpenter, ¹² Catherine M. Cava, ¹³
Richard O. Gregory, ¹⁴ Alexander Goll, ¹⁵ James R. Goll, ¹⁶ C. Davidson, ¹⁷ Frank Durrant, ¹⁸
Fiona Donnison, ¹⁹ Marc Hochberg, ²⁰ Valerie Jansen, ²¹ Peter Gossens, ²²
David Mendenhall, ²³ Jonathan Loh, ²⁴ Stefanie A. Henschel, ²⁵ Gaila Hoff, ²⁶
Sonal Dasgupta, ²⁷ Armin Henschel, ²⁸ John P. Sayer, ²⁹ Benjamin Shalizi, ³⁰ David Soper, ³¹
Damon Spill, ³² Simon N. Stuart, ³³ Andy Symes, ³⁴ Benjamin Shalizi, ³⁰ David Soper, ³¹
Wesley H. Fryxell, ³⁵ Jean-Christophe Vieig, ³⁶ Greg W. Jones, ³⁷

Showcase of indicators to measure biodiversity loss at the level of genes, populations, species and ecosystems (1-7). Although a minority have not been quantified as percentages, the indicators measure changes in species richness, abundance and biomass. Despite recognition that the current loss of biodiversity is accelerating, we are not systematically using a broad suite of indicators to measure biodiversity loss.

In contrast to indicators of the 2010 target, which remained limited and inconsistent, indicators (1-7) and (8) calculated aggregated indicators relating to the state of biodiversity preservation in policy and management decisions and the state of genetic population services available across 2001 habitats, using the best available data of 24 indicator (four of 21) the first year with data from 1970 onward (only annual temporal change from the first year). Thus the need for consistent indicators and standard indicators (1-7). Although absolute significant changes in biodiversity loss are not available, the indicators demonstrate that the magnitude of biodiversity loss is accelerating.

In 2002, world leaders committed, through the Convention on Biological Diversity, to achieve a significant reduction in the rate of biodiversity loss by 2010. We compiled 22 indicators to report on progress toward this target. Most indicators of the 2010 biodiversity indicator framework showed declines, with the significant forest reduction for use, whereas indicators of population growth, land cover, and climate change impact showed increases. Despite some local successes and increasing awareness, including support and biodiversity coverage of protected areas, the rate of biodiversity loss does not appear to be slowing.

"2010 target" has been acknowledged that the United Nations Millennium Development Goals in recognition of the impact of biodiversity loss on human well-being (8). The CBD document on biodiversity loss (7), and this

Global Biodiversity Outlook 3



Points de basculement

Amazon dépérissement



Eutrophication



L'effondrement des récifs coralliens



Le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020

Cadre pour toutes les conventions et les parties prenantes.

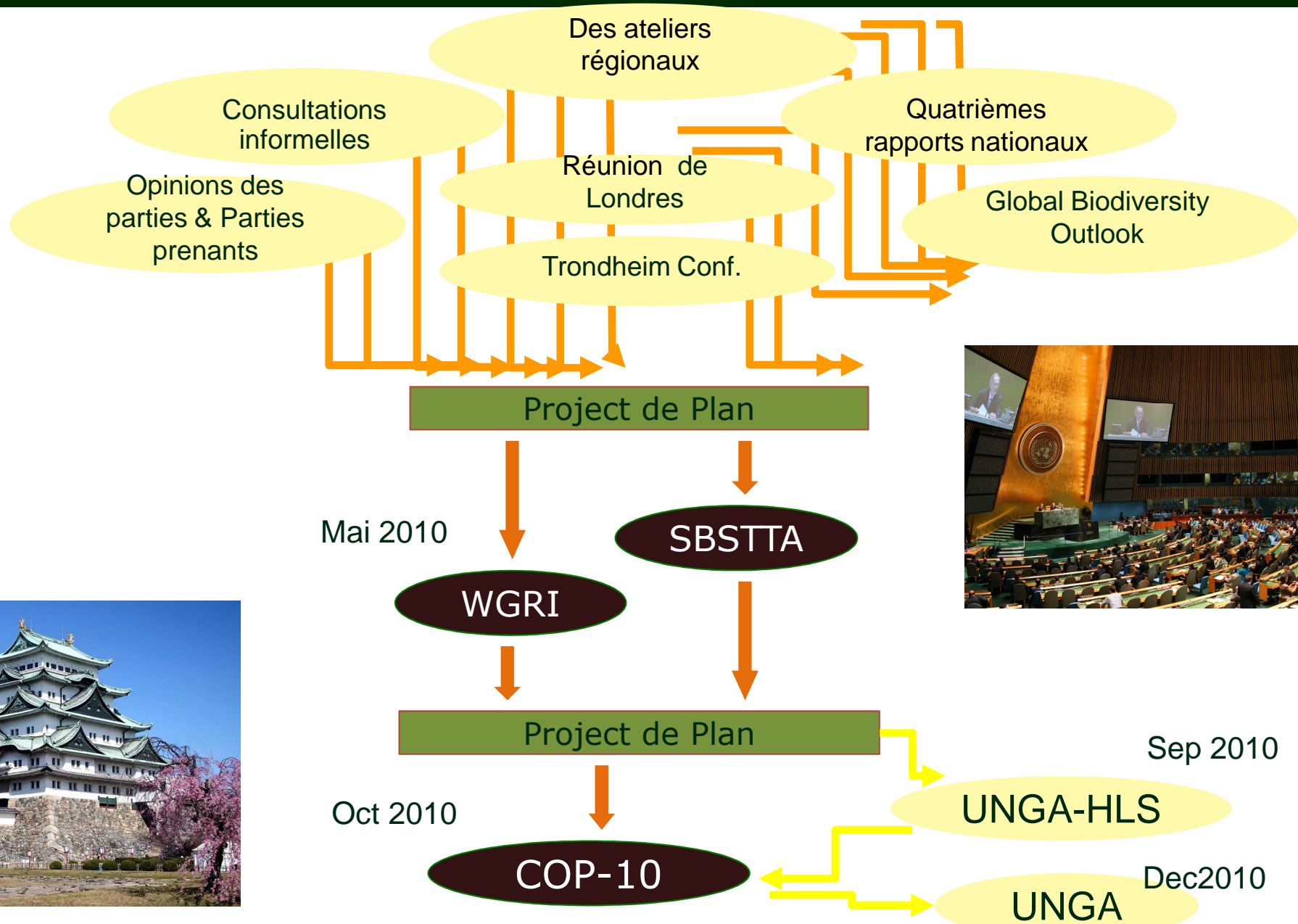
Vision: *Vivre en harmonie avec la nature.* D'ici 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.

Mission: Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

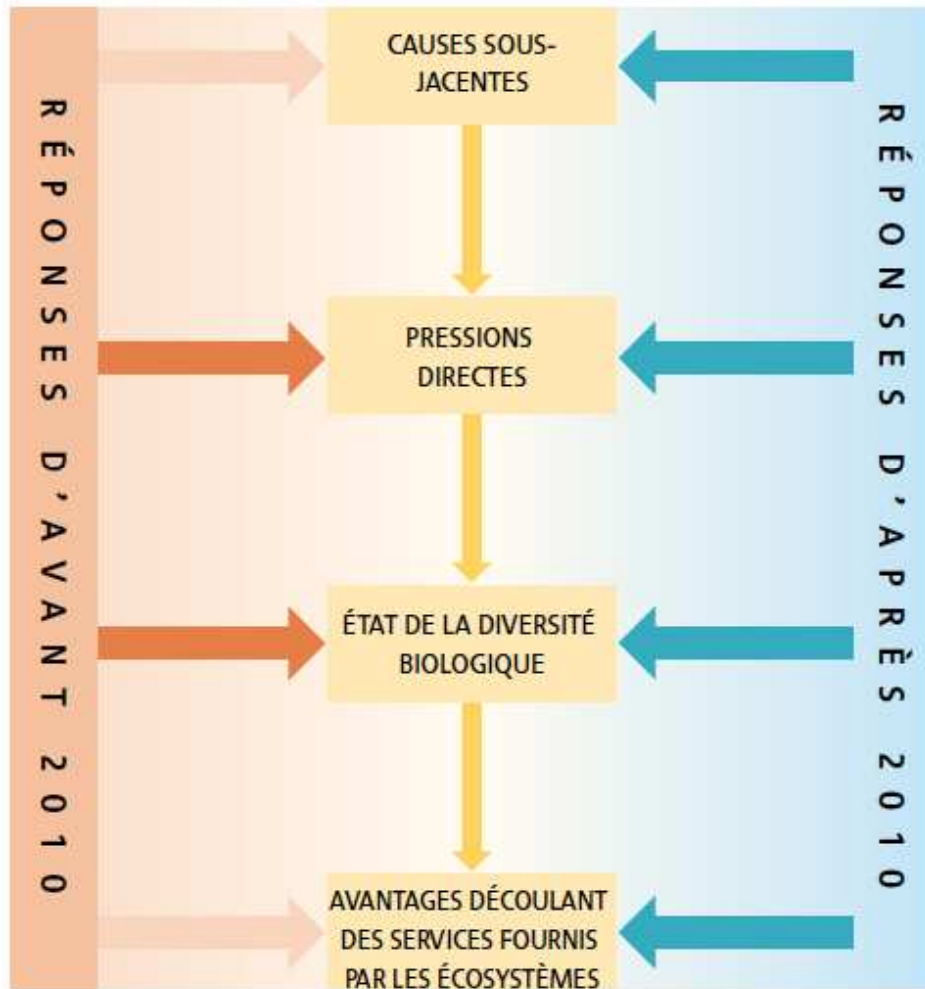
Les 20 Objectifs d'Aichi pour la Biodiversité

Mécanismes de mise en œuvre

Un processus préparatoire inclusif



Les Buts Stratégiques



- A. Gérer les **causes sous-jacentes** de l'appauvrissement de la biodiversité (intégration)
- B. Réduire les **pressions directes** et encourager l'utilisation durable
- C. **Sauvegarder directement** les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- D. Renforcer les **avantages** retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes
- E. **Renforcer la mise en œuvre** au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

VISION

D'ici 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples

MISSION

Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

BUT STRATÉGIQUE A:

Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique

BUT STRATÉGIQUE B:

Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable

BUT STRATÉGIQUE C:

Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

BUT STRATÉGIQUE D:

Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

BUT STRATÉGIQUE E: Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

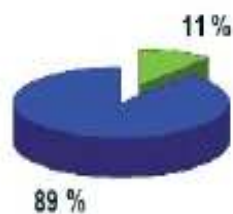
MECANISMES DE SOUTIEN

BUT STRATÉGIQUE A: Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité

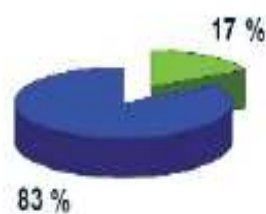
- Objectif 1: D'ici à 2020, les individus sont conscients de la valeur de la biodiversité et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- Objectif 2: D'ici à 2020, les valeurs de la biodiversité ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux.
- Objectif 3: D'ici à 2020, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...
- Objectif 4: D'ici à 2020, les gouvernements et les entreprises ont pris des mesures ou ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables....

Part de l'agriculture, de l'exploitation des forêts et de la pêche dans le PIB classique

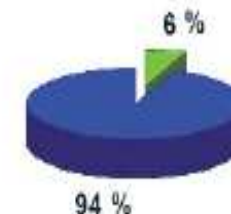
Indonésie



Inde



Brésil



Services écosystémiques en pourcentage du « PIB des pauvres »



Population pauvre rurale considérée dans le « PIB des pauvres »

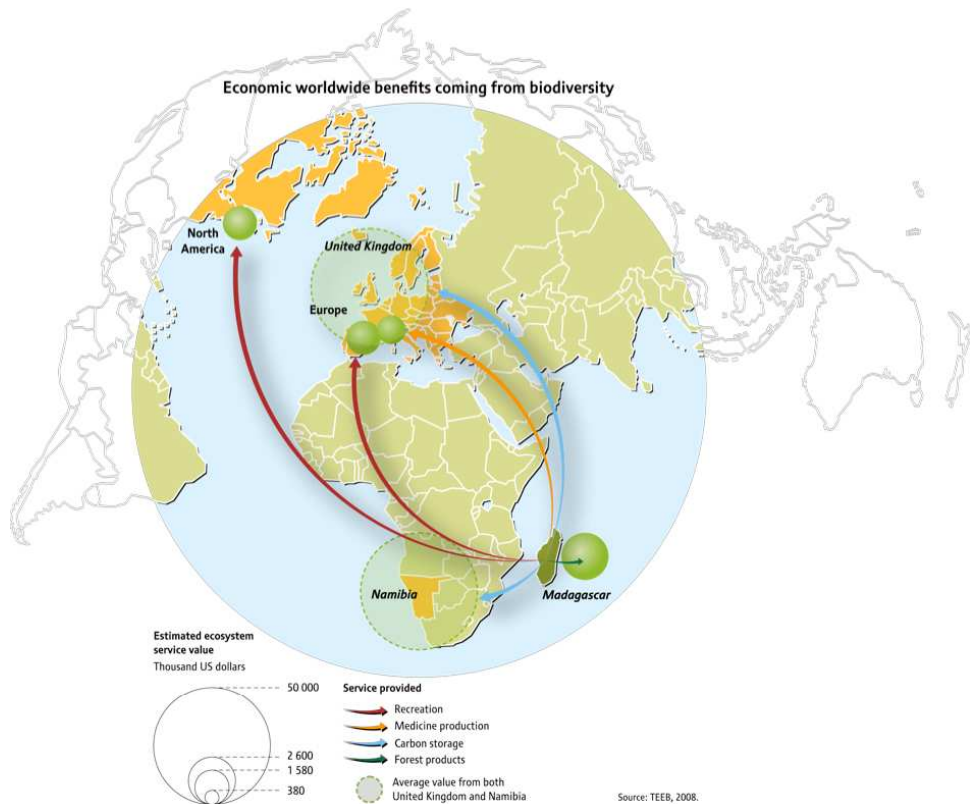
99 million

352 million

20 million

● Services écosystémiques

Source: TEEB pour les Politiques Nationales, Chapitre 3 [N3]



23.000.000 \$US/an
est la valeur commerciale estimée
des 21 produits forestiers non
ligneux (PFNL) les plus utilisés
dans le bassin du Congo

BURKINA FASO
Analyse diachronique et comptes du patrimoine naturel
et agricole du Burkina Faso



République Gabonaise
Union - Travail - Justice

BIODIVERSITE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
ETUDE DE CAS GABON

BUT STRATÉGIQUE B: Réduire les pressions directes exercées sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement des habitats naturels est réduit de moitié et ramené à près de zéro; la dégradation et la fragmentation des habitats sont réduites.

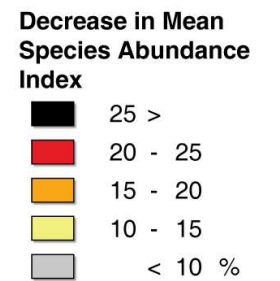
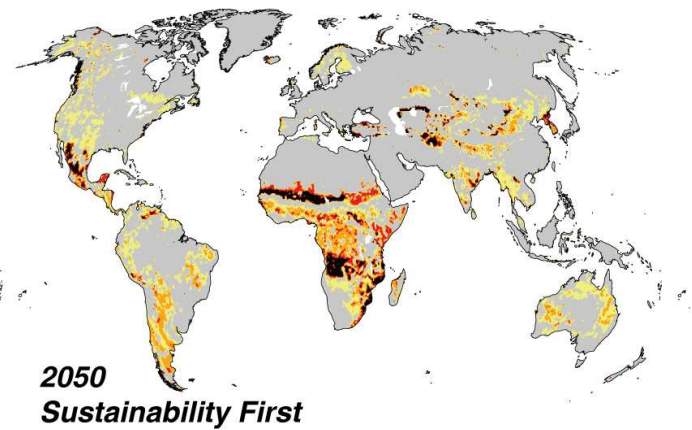
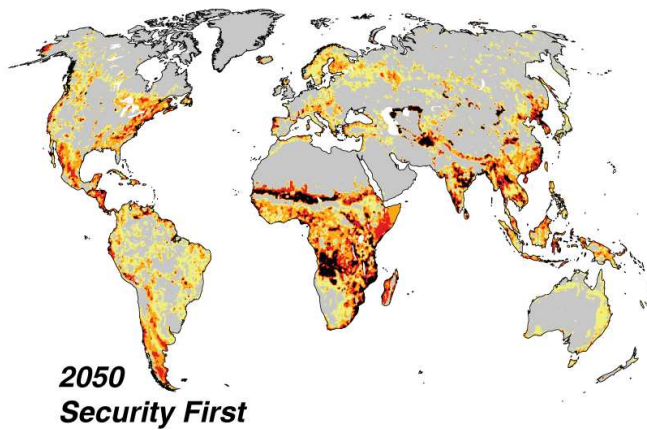
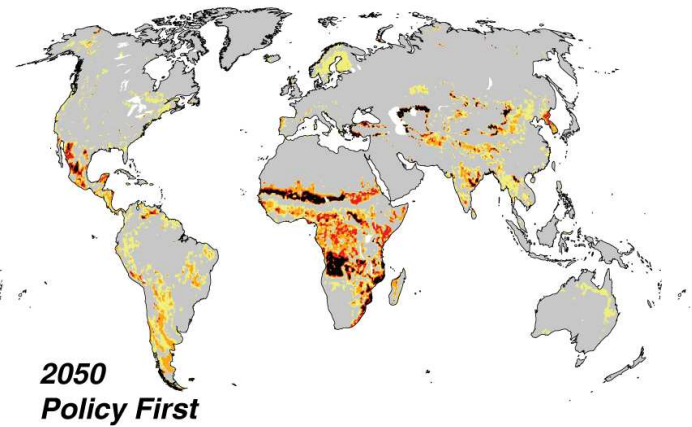
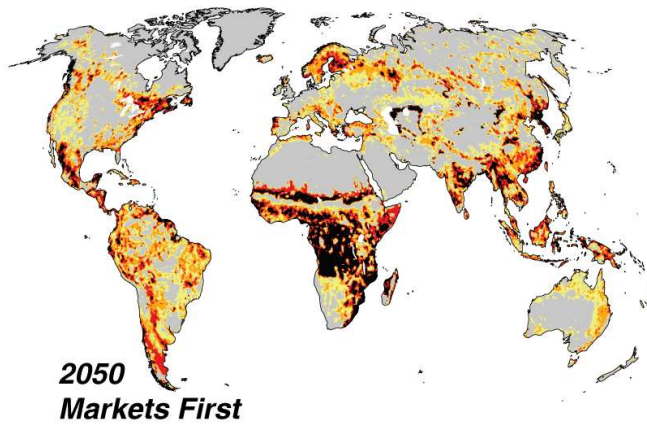
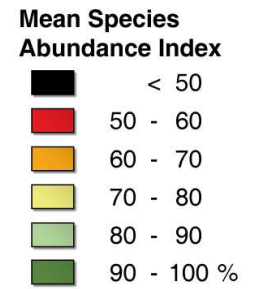
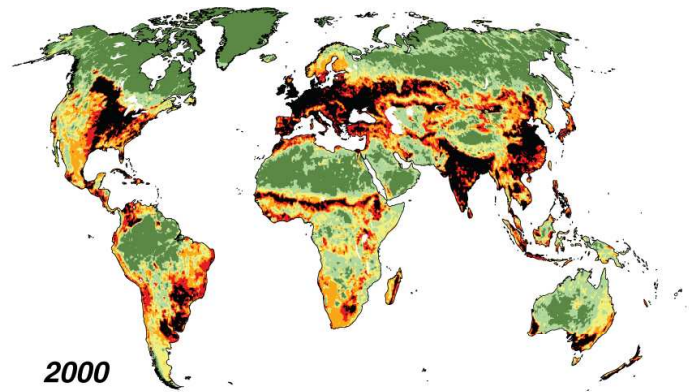
Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes...

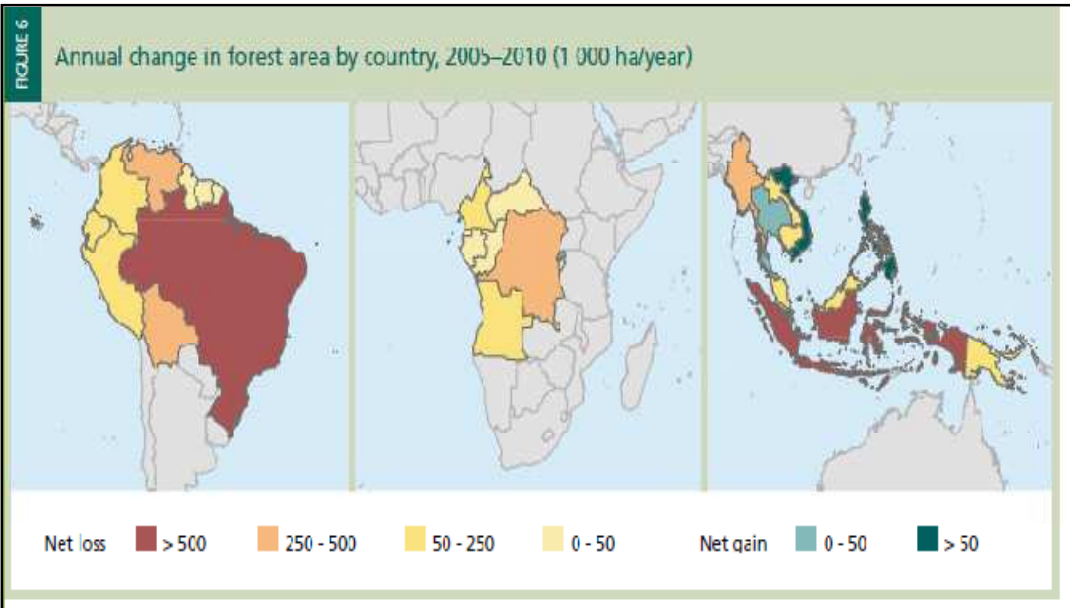
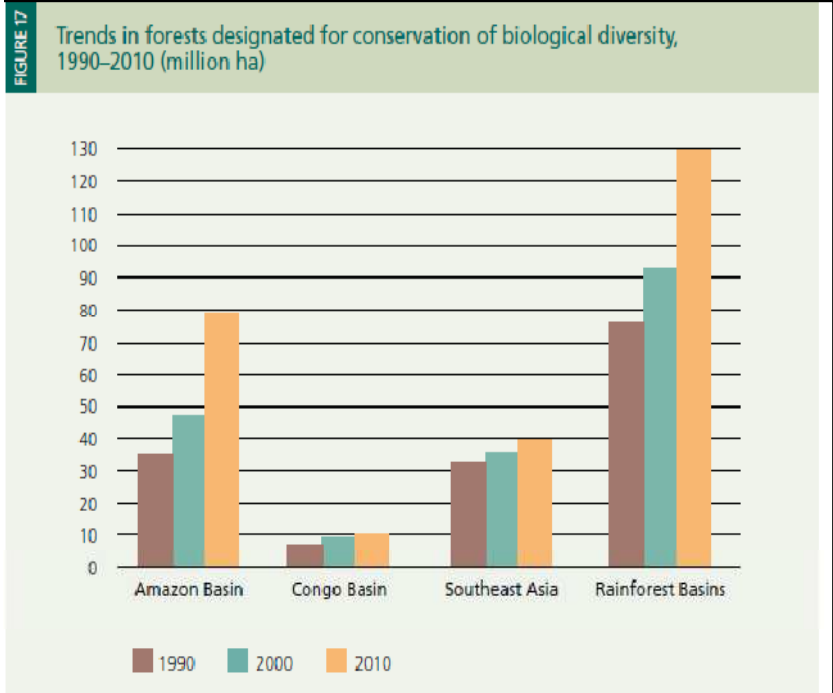
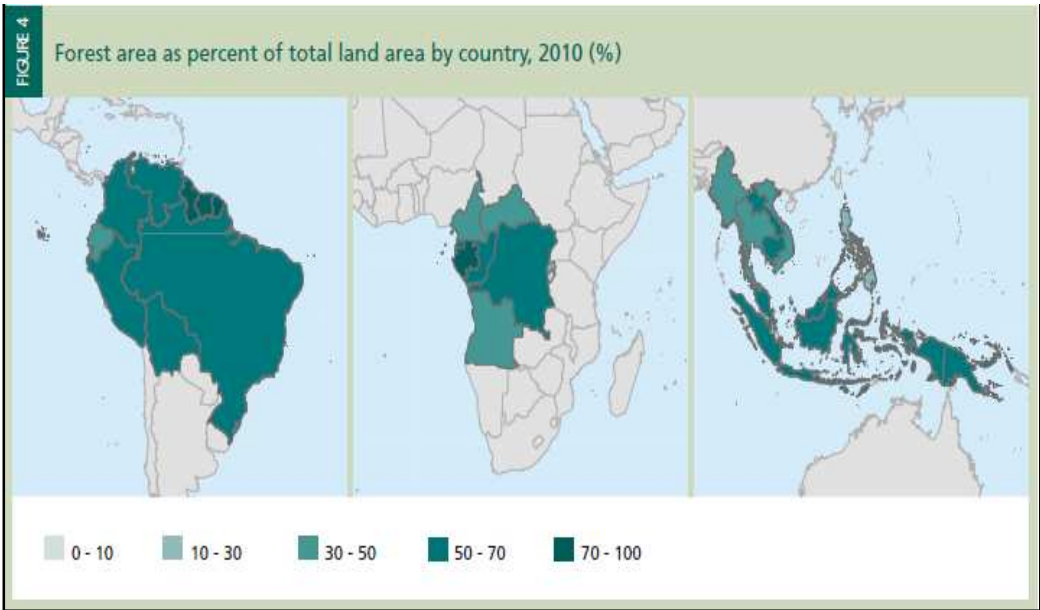
Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable....

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution est ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la biodiversité.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

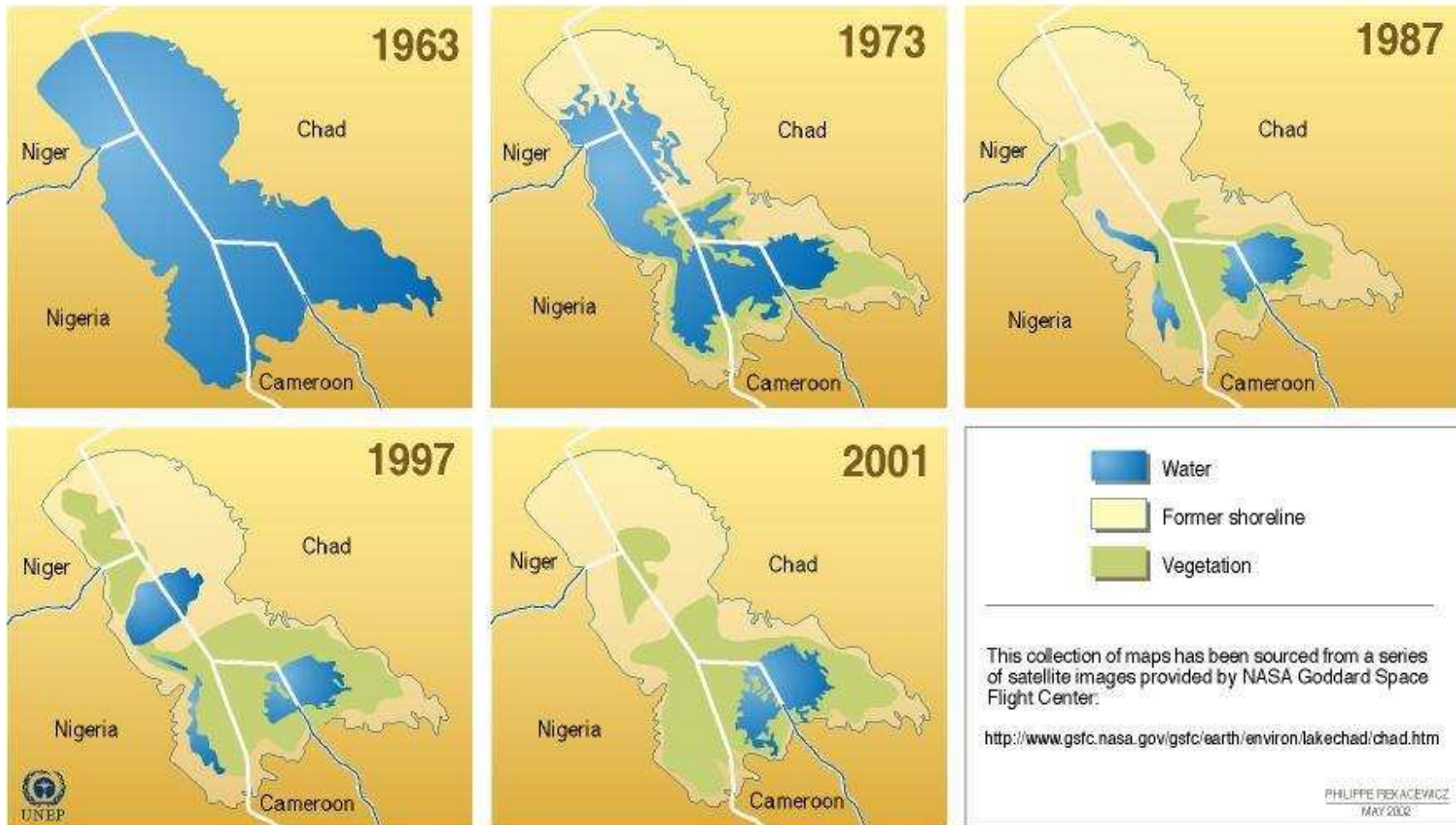
Objectif 10: D'ici à 2015, les pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins sont réduites au minimum...





A Chronology of Change

Natural and Anthropogenic Factors Affecting Lake Chad



BUT STRATÉGIQUE C: Améliorer l'état de la biodiversité en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation est amélioré et maintenu.

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres est préservée...

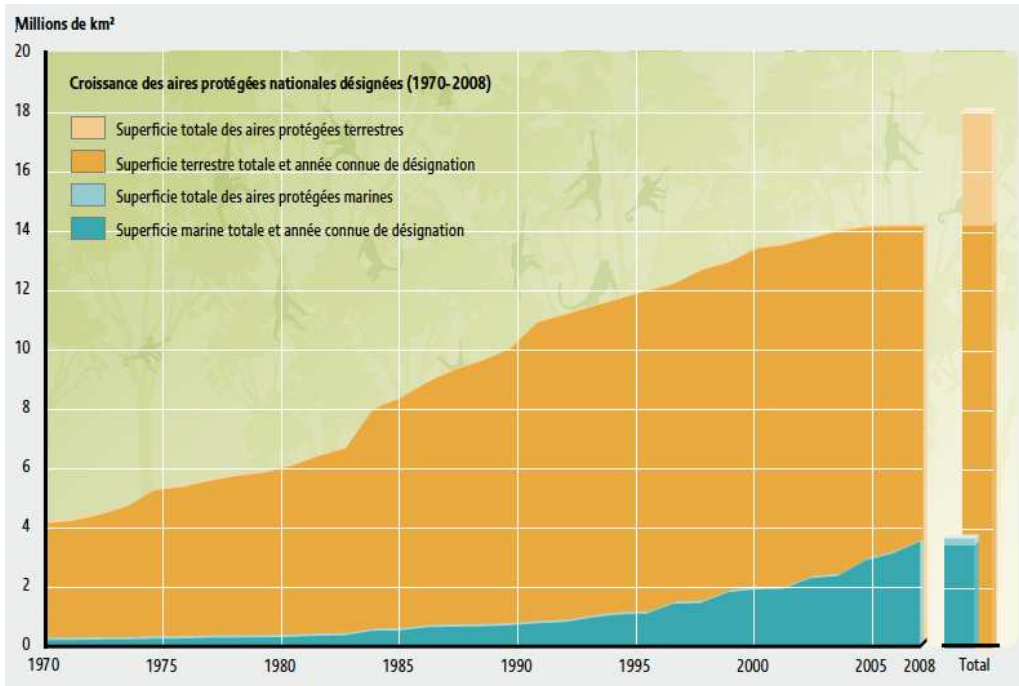
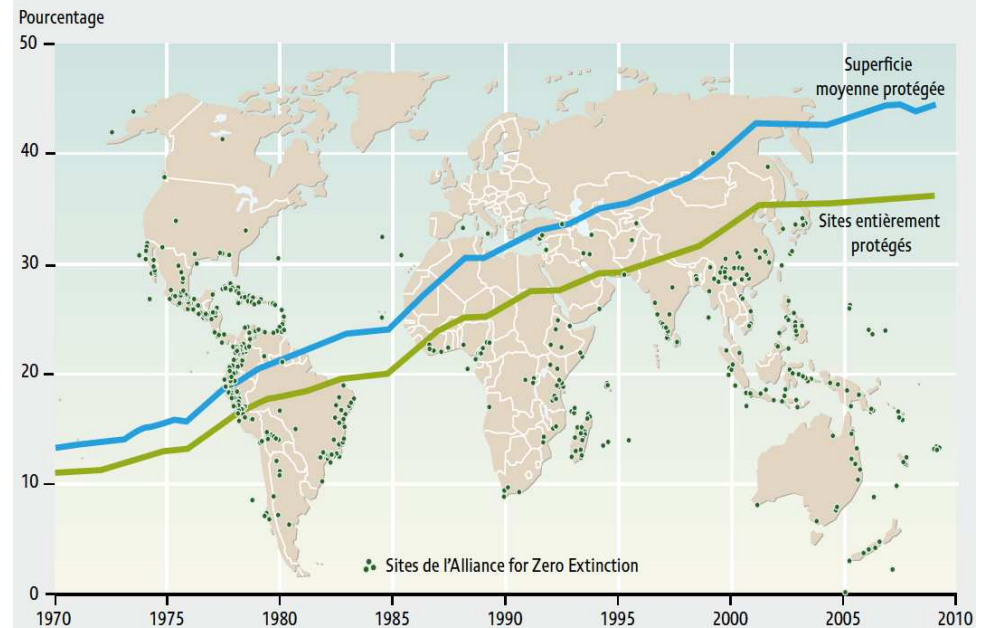


FIGURE 9 : Protection des sites critiques pour la conservation de la diversité biologique

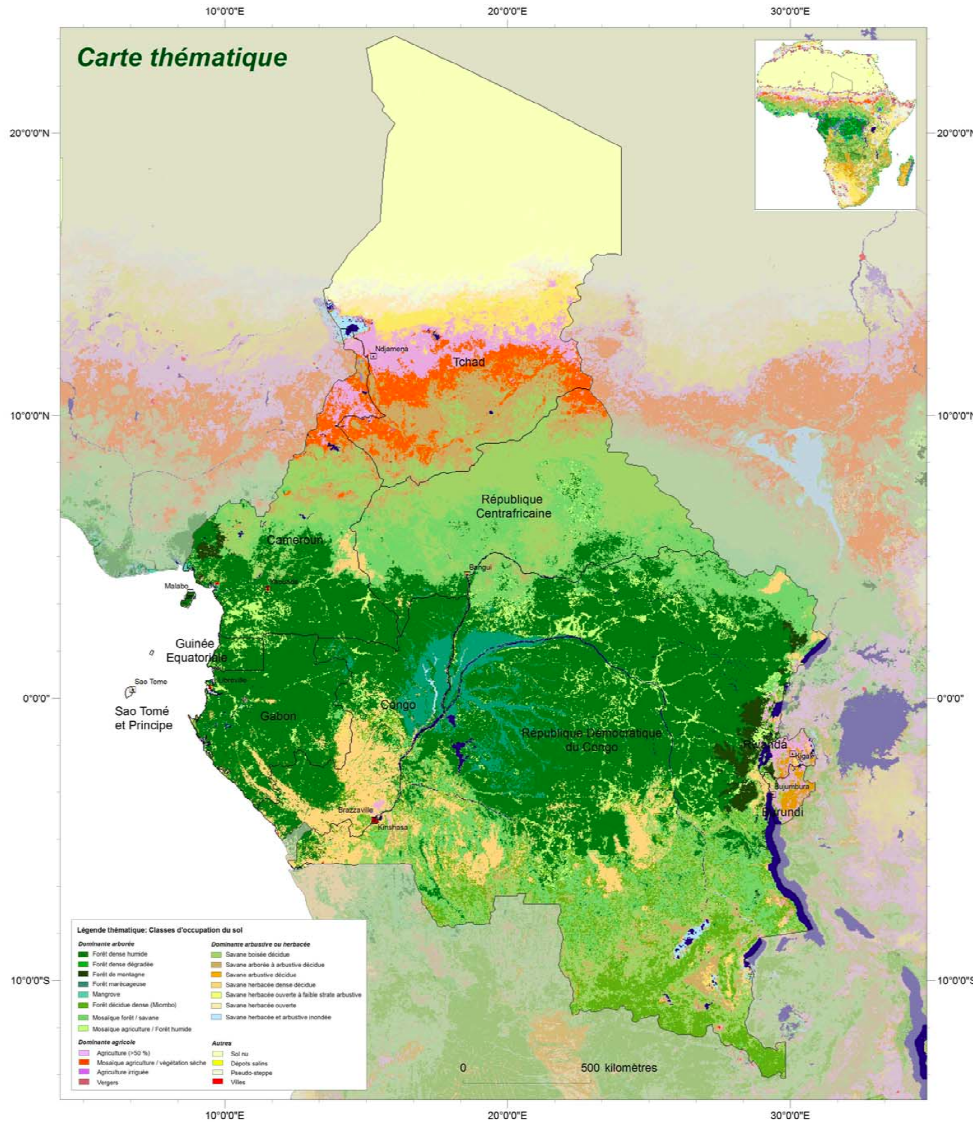


La part moyenne de sites AZE situés à l'intérieur d'aires protégées et le nombre de sites AZE jouissant d'une protection complète ont augmenté progressivement depuis les années 1970. Cependant, la majorité de la superficie abritant des sites AZE demeure en dehors des aires protégées.
 (Source : Alliance for Zero Extinction)



Espace Géographique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale - COMIFAC

- Selon le Traité du 5 février 2005 instituant la COMIFAC -



Carte réalisée par Global Forest Watch, une initiative du World Resources Institute (WRI).
 Source: ESRI Data & Maps (2005).
 Crédit image: Global Land Cover 2000 database, European Commission, Joint Research Center (2003).
 Avec l'appui financier de la GTZ et du Ministère français des Affaires Étrangères.

La COMIFAC est issue du 1er sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale du 17 mars 1999 au cours duquel les pays se sont engagés à travers une déclaration commune appelée « Déclaration de Yaoundé » à œuvrer de manière concertée pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. La COMIFAC a été consolidée à l'occasion du second sommet des Chefs d'Etat du 5 février 2005 à travers d'une part, la signature par les dix pays membres du traité, lequel confère à l'organisation un cadre juridique global, et d'autre part, l'adoption du plan de convergence sous-régional.

Ce Plan de convergence est la traduction concrète de la volonté des Etats signataires d'atteindre des objectifs communs selon les dix axes stratégiques suivants: Harmonisation des politiques forestières et fiscales - Connaissance de la ressource - Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier - Conservation de la diversité biologique - Valorisation durable des ressources forestières - Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté - Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation - Recherche - Développement - Développement des mécanismes de financement - Coopération et partenariat.



Le Bassin du Congo

fait partie des régions les plus diversifiées du monde



20.000 espèces de plantes
 1.300 espèces d'oiseaux
 330 espèces d'amphibiens
 400 espèces de reptiles



51.000.000 ha
 sont protégés dans le bassin du Congo, cela correspond à **13,5%** de la superficie totale de la sous-région

BUT STRATÉGIQUE D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres....

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages.....est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale.

Pourcentage

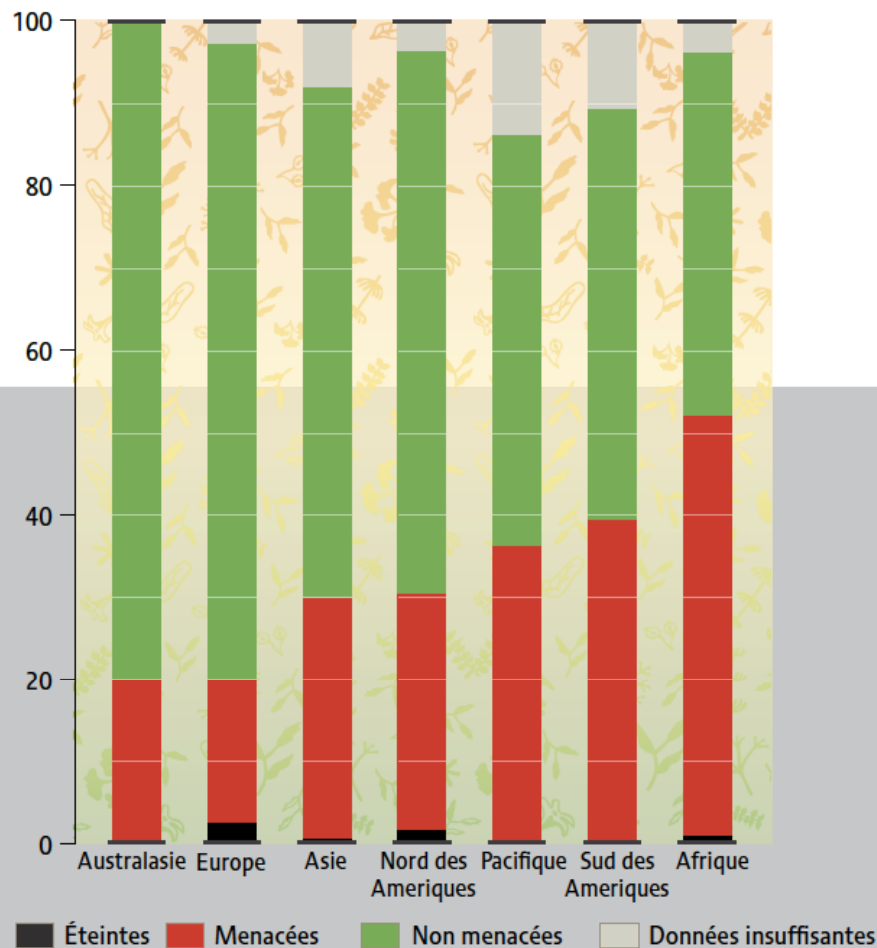


FIGURE 6 : Statut de conservation des espèces de plantes médicinales dans différentes régions géographiques

Le risque d'extinction le plus important correspond aux régions où les plantes médicinales sont les plus largement utilisées : l'Afrique, l'Amérique du Sud et le Pacifique.

(Source : UICN)



25%

de tous les médicaments prescrits possèdent des dérivées des plantes naturelles, mais seulement deux plantes d'Afrique Centrale sont massivement utilisées:

Prunus africana + *Pausinystalia yohimbe*



BUT STRATÉGIQUE E: Renforcer la mise en œuvre de la gestion des connaissances, d'une planification participative, et du renforcement des capacités

Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sont respectées et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention.....

Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique....sont améliorées et appliquées.

Objectif 20: D'ici à 2020, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité aura augmenté considérablement.....

Les Stratégies Nationales et les Plans d'Action

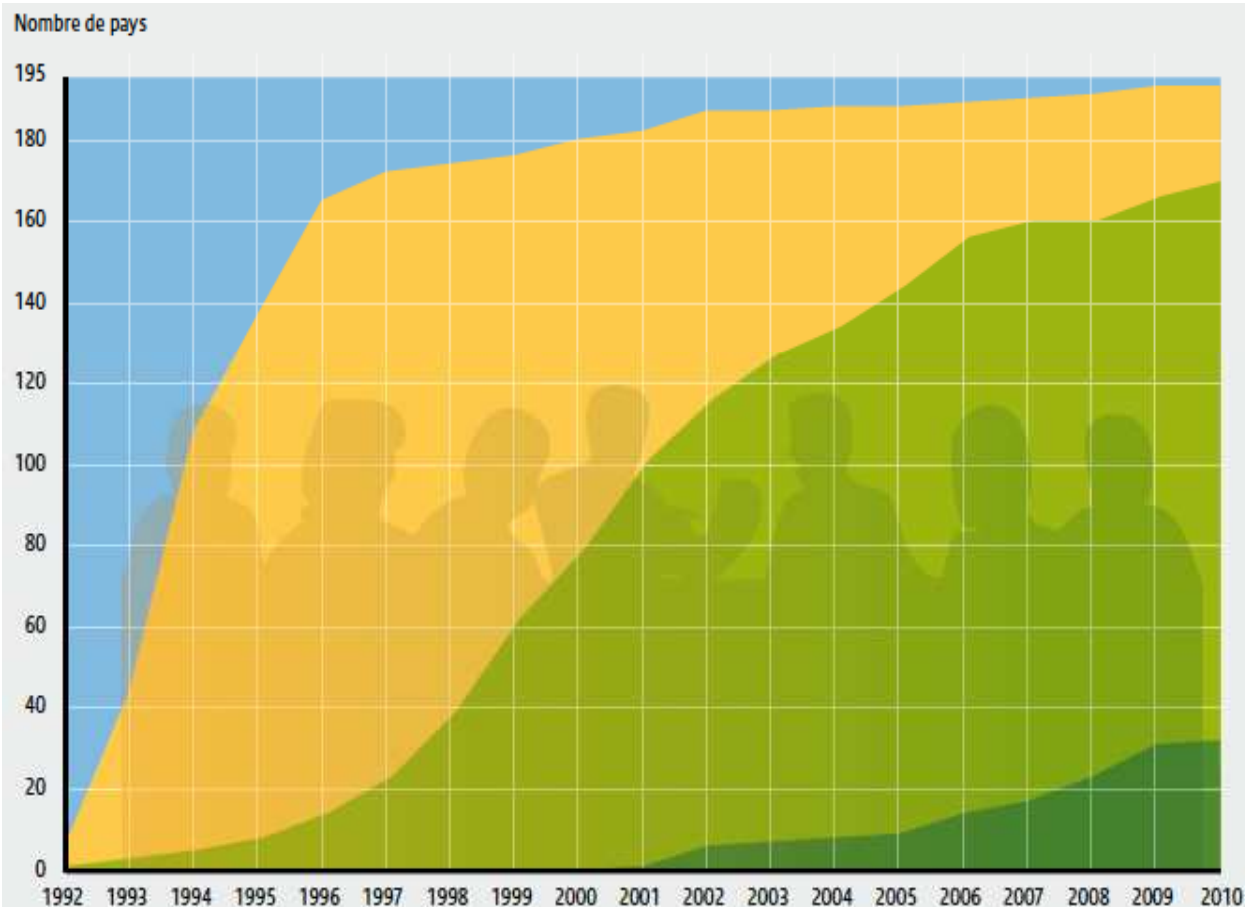


FIGURE 1 : Les Parties à la convention sur la diversité biologique

Le nombre de Parties à la Convention sur la diversité biologique a augmenté au cours du temps et atteint actuellement une adhésion quasiment universelle. Cent soixante-dix des 193 Parties à la Convention ont élaboré des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique (SPANB) et parmi eux, 35 les ont révisés.

Source : Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Les mécanismes de soutien pour la mise en œuvre



Renforcement des capacités:

- Le support de FEM-5 pour la révision des SPANB
- Programme d'appui mondial (SCBD/UNEP/UNDP, etc)

Réseau de la Connaissance: Le Centre d'échange et de transfert de technologie

- Les nœuds CHM nationaux et le CHM centraux
- Base de données et l'échange de bonnes pratiques, des outils et des conseils
- Des réseaux de communautés de pratique et d'institutions
- Étude des données probantes

Ressources financières

- Objectifs/Indicateurs de la COP-9 stratégie de mobilisation des ressources
- Des mécanismes novateurs

Les initiatives visant à renforcer la coopération

- Coopération Sud-Sud
- Plan d'action pour les villes et les collectivités locales
- L'engagement des parlementaires

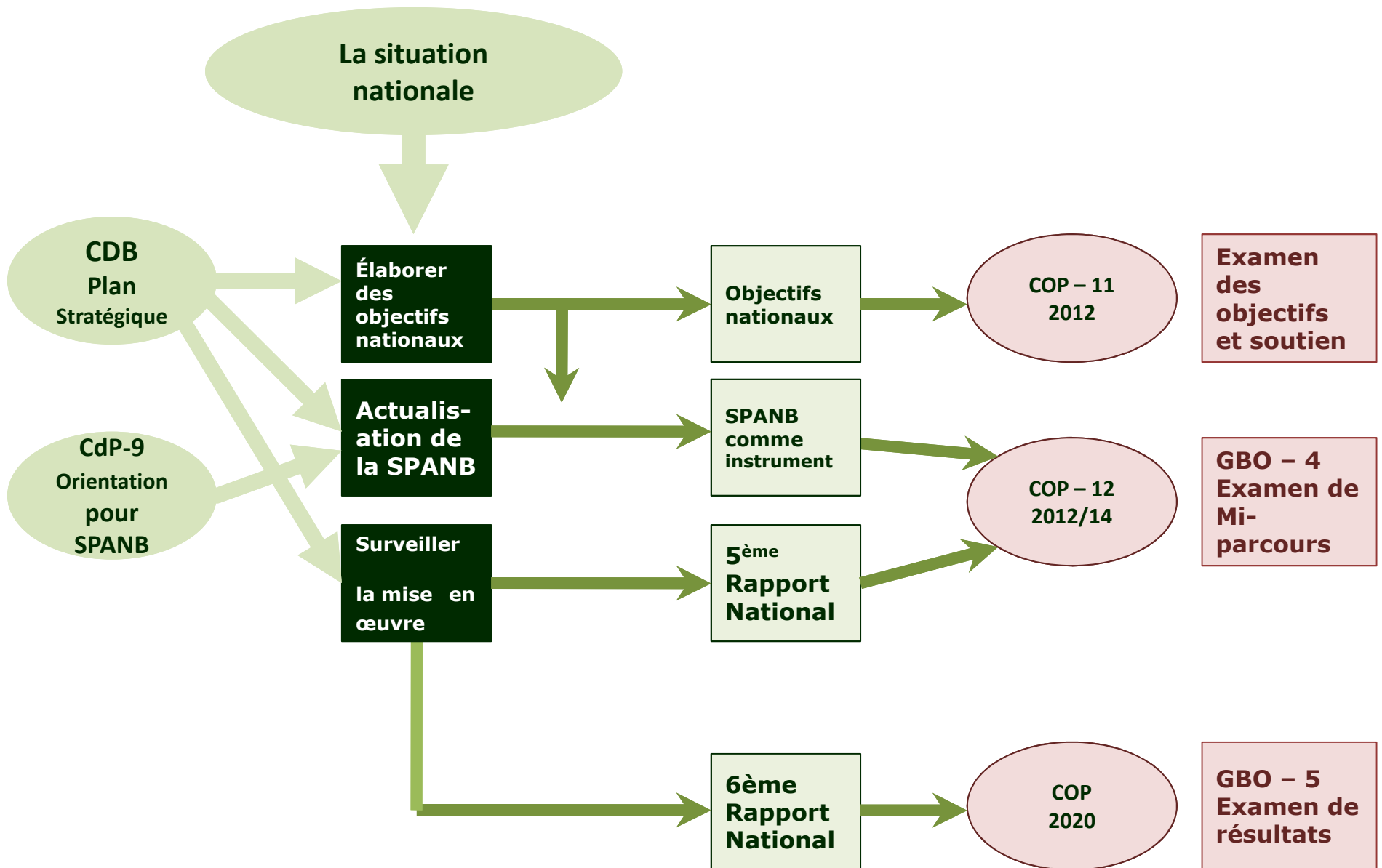
Mécanismes de soutien pour le suivi et l'évaluation

- IPBES (Évaluation)
- GEO-biodiversité Réseau d'observation
- DIVERSITAS & d'autres programmes mondiaux de recherche sur le changement globale

Prochaines étapes

Décision X / 2 sur le Plan stratégique prie instamment les Pays avec le soutien d'autres organisations pour:

- **Activer la participation** à tous les niveaux;
- **Développer des objectifs nationaux d'ici à 2012**, en tenant compte à la fois des objectifs mondiaux et l'état des tendances de la diversité biologique dans le pays, en vue de contribuer à la négociation des efforts mondiaux pour atteindre les objectifs mondiaux, et de faire rapport à la COP-11;
- **Evaluer, actualiser et réviser les SPANB au plus tard en 2014**, en ligne avec le Plan stratégique et la décision IX / 9, et l'intégration des objectifs nationaux, adopter en tant qu'instrument, et de faire rapport à la CoP-11 ou -12 (2014);
- Utilisez les SPANB révisés et mis à jour comme des instruments efficaces pour **l'intégration** des objectifs de biodiversité dans le développement et les politiques nationales de réduction de la pauvreté et des stratégies;
- **Surveiller et évaluer** la mise en œuvre de leurs stratégies faisant usage de l'ensemble des indicateurs élaborés pour le Plan stratégique et revenir à la COP à travers la cinquième et sixième rapports nationaux.



Renforcer la coopération scientifique et technique

La plupart des pays sont confrontés:

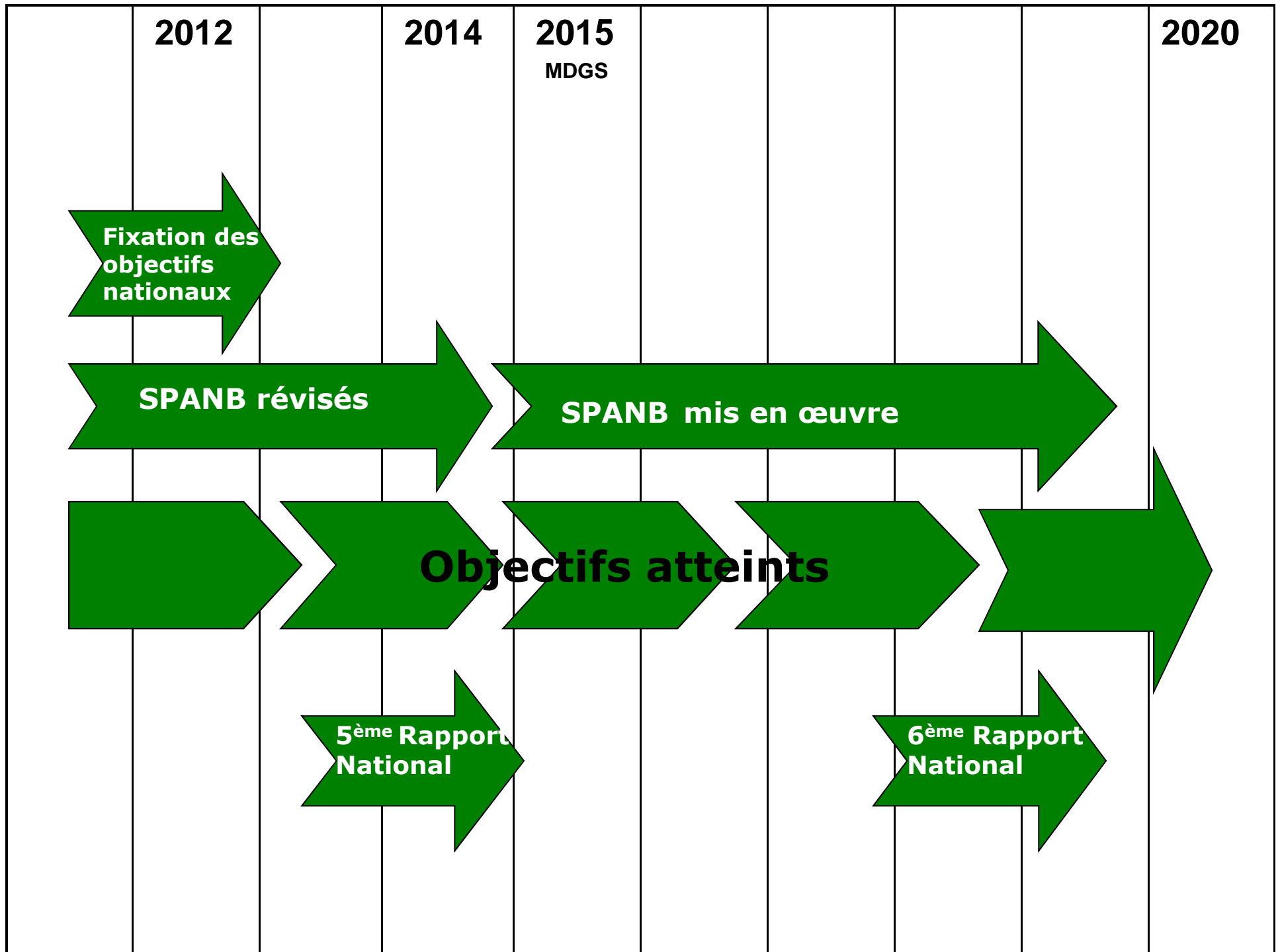
- Manque une capacité suffisante de ressources humaines pour la mise en œuvre de la Convention
- Personnel responsable n'ont souvent qu'un accès limité à l'information dont ils ont besoin et les moyens pour l'analyser
- Dans le même temps, il ya, en fait, une mine d'informations, d'expertise et d'expériences entre les Parties à la Convention et les organisations partenaires

Nous avons besoin de:

- Améliorer le mécanisme d'échange aux niveaux mondial, régional et national
- Améliorer la coopération Sud-Sud
- Construire un réseau efficace d'information, d'expertise impliquant des personnes et des institutions, à travers le
- Partenariat avec toutes les organisations pertinentes, par exemple:
 - UNEP, UNDP and la Banque mondiale.
 - Consortium de partenaires scientifiques à l'appui de la Convention

Le Japon (Président en exercice de la CDP) a mis en place le Fonds Japonais Biodiversité pour faciliter la révision rapide des SPANB dans le monde entier.







Convention sur la
diversité biologique

Merci de votre attention

www.cbd.int/sp/sp2010p

www.cbd.int/nbsap